



COMMUNE DE 1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU

APPEL À CANDIDATURES POUR LA PROPOSITION DE DÉSIGNATION COMME GESTIONNAIRE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

La Commune de Braine-le-Château, en exécution d'une décision de son Conseil communal du 30 juin 2021 - dont une expédition figure en annexe - annonce l'appel à dépôt de candidatures pour la gestion du réseau de distribution d'électricité sur son territoire.

L'acte de candidature contiendra :

- Les nom et adresse du candidat, ainsi que de ses représentants légaux ;
- Une copie de l'avis CD-20j15-CWaPE-1869 ;
- Une copie du rapport annuel (électricité) : Qualité des prestations 2019 ;
- Un dossier reprenant :

- La stratégie du candidat en faveur de la transition énergétique

Les candidats remettront un dossier expliquant la stratégie envisagée dans le cadre de la transition énergétique. Ce dossier comprendra un maximum de 30 pages.

- La capacité du candidat à garantir la continuité de ses missions de service public

Les candidats devront détailler, par tous les moyens utiles, qu'ils disposent de la taille suffisante par rapport à l'ambition dont ils font preuve quant à la procédure de renouvellement. Le rapport taille/ambition devra ainsi permettre au Conseil communal de déterminer si le candidat dispose des capitaux, de l'organisation, des ressources humaines (liste non exhaustive) suffisants pour rencontrer les exigences liées aux marchés communaux ainsi envisagés.

- La qualité des services d'exploitation du/des réseaux et des services de dépannage du candidat

Les candidats devront détailler la manière avec laquelle leurs services sont organisés et ce, en reprenant les critères suivants (liste exhaustive) conformes aux statistiques remises annuellement à la CWaPE (*Commission Wallonne Pour l'Energie*) :

A. Durée des indisponibilités en moyenne tension (Heure/Minute/seconde) :

- i. La durée des interruptions d'accès non planifiés et ce, en 2017, 2018 et 2019.

- B. Interruptions d'accès en basse tension :
- i. Nombre de pannes par 1000 EAN
 - ii. Nombre de pannes par 100 km de réseau (basse tension) et ce, pour 2017, 2018 et 2019
- C. Plaintes relatives à la forme d'onde de tension en basse tension :
- i. Nombre total de plaintes reçues par 1000 EAN (basse tension) et ce, en 2017, 2018 et 2019
- D. Offres et raccordements :
- i. Nombre total d'offres (basse tension)
 - ii. Pourcentage des dossiers avec dépassement de délai ayant pour cause le GRD et ce, pour 2017, 2018 et 2019
 - iii. Nombre total de raccordements (basse tension)
 - iv. Pourcentage des dossiers avec dépassement de délai ayant pour cause le GRD et ce, pour 2017, 2018 et 2019
- E. Coupures non programmées :
- i. Nombre total de coupures non programmées par 1000 EAN (basse ou moyenne tension) et ce, pour 2017, 2018 et 2019
 - ii. Temps moyen d'arrivée sur site et ce, pour 2017, 2018 et 2019
 - iii. Temps d'intervention moyen et ce, pour 2017, 2018, et 2019

- Les services proposés par le candidat aux utilisateurs du réseau de distribution

Les candidats devront détailler les services qu'ils proposent aux usagers de leurs réseaux et ce, en précisant *a minima* :

- Les bureaux d'accueil accessibles pour les usagers ;
- Les créneaux horaires d'ouverture de ceux-ci ;
- L'éventail des moyens de communication mis à disposition des utilisateurs

- Les informations financières au terme des années 2020, 2019 et 2018 :

- La part des fonds propres du GRD ;
- Les dividendes versés aux actionnaires ;
- Les tarifs de distribution en électricité.

Sous peine d'irrecevabilité, les dossiers de candidatures sont adressés au Collège communal de Braine-le-Château, rue de la Libération, 9 à 1440 Braine-le-Château, et ce pour le 15 octobre 2021 :

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique : dans ce cas, adresser aux deux adresses suivantes un courriel contenant le lien électronique à utiliser pour le téléchargement du dossier :
 - ° francis.brancart@braine-le-chateau.be et
 - ° marc.lennarts@braine-le-chateau.be
- soit par dépôt contre récépissé auprès du Directeur général de l'administration communale ou de son remplaçant.

La commune se réserve le droit d'adresser toute question qu'elle estimerait nécessaire à l'examen du dossier du candidat. Les réponses complémentaires des candidats intéressés aux questions de la commune sur leurs offres devront être adressées pour le 15 novembre 2021 par voie postale, par courriel ou encore par dépôt (mêmes modalités que *supra* pour la transmission du dossier de candidature initial)

Vu et approuvé par le Conseil communal en
séance du **30 JUIN 2021**
pour être annexé à sa délibération du même jour.
Par le Collège,
Le Directeur général, Le Bourgmestre,
M. LENNARTS A. FAUCONNIER